

EXTÉRIEUR.

DANEMARCK.

Copenhague, le 24 décembre.

UN de nos marins qui a eu le bonheur de s'évader d'Angleterre sur un vaisseau neutre, rapporte que les Anglais se sont emparés, dans la Manche, d'une frégate russe qu'ils ont aussitôt envoyée dans un de leurs ports.

D'après un système qui viole à-la-fois le droit des gens et les lois de l'humanité, le gouvernement britannique redouble chaque jour de mauvais traitemens envers les malheureux Danois, prisonniers en Angleterre, afin de les forcer, par le désespoir, à prendre du service dans la marine anglaise; mais ces odieux procédés n'ont eu d'autre résultat que d'intéresser en faveur de nos compatriotes une foule de gens honnêtes. Pas un seul de nos matelots n'a accepté les offres infâmes des spoliateurs de leur patrie.

Il paraît se confirmer qu'une flotte russe considérable, et composée de bâtimens de toutes proportions, va venir hiverner dans notre port, afin de fermer entièrement la Baltique à nos ennemis. Des mortiers du plus fort calibre, et surtout remarquables par leur portée prodigieuse, vont être mis en batterie à la pointe de Cronenbourg pour la protection du Sund. On les dit coulés sur le modèle de ceux de Boulogne, qui impriment tant de respect aux vaisseaux anglais.

(Journal de Paris.)

ANGLETERRE.

Londres, le 29 décembre.

(Extrait du Kentish-Chronicle.)

Le chancelier de l'échiquier, M. Perceval, a invité, par une circulaire, les membres de la chambre des communes à se réunir à Londres le 21 janvier, pour l'ouverture du parlement. « attendu, est-il dit dans cette circulaire, que, vu la situation des affaires publiques, on commencera nécessairement par des discussions de la plus haute importance. »

On assure que les ministres vont publier une déclaration royale, ayant pour objet d'accorder aux capteurs la part de S. M. dans toutes les prises qu'ils feront appartenant à l'Empereur de Russie ou à ses sujets.

Nous avons reçu les journaux américains jusqu'au 26 novembre. Voici le seul article important qu'ils contiennent :

« Un M. Lyon, de la chambre des représentans, fit la motion que tout transfert de propriétés de la part des sujets anglais à des citoyens des Etats-Unis, et tout paiement de dettes, fussent prohibés. »

Le bruit s'est généralement accrédité que le général Oudinot était arrivé, il y a deux mois, à Astrakan, avec son corps d'armée de 12 mille hommes. On assure que la nouvelle positive de ce fâcheux événement est arrivée ces jours-ci à la compagnie des Indes. Nous espérons qu'on aura pris les mesures nécessaires pour déjouer l'objet de cette expédition.

Des nouvelles de Saint-Domingue du 6 octobre dernier, confirment ce que nous avons annoncé des avantages obtenus par Pétion sur Christophe, et ajoutent qu'il y a toute apparence que la querelle sera terminée en faveur du premier.

Lettre du Port-au-Prince, du 6 octobre.

Il y a peu de jours que près de Saint-Marc, l'armée de Pétion a livré un combat sanglant à celle de son antagoniste Christophe, qu'elle contraignit à se retirer avec une perte considérable et dans le plus grand désordre. On compte parmi les morts deux chefs renommés des Artibonites. Le chef nommé Lumaire est encore en pleine possession du Port de la Paix, situé dans le milieu des cantons qui sont sous la domination de Christophe. On s'attend à ce que la place de Saint-Marc, quoique très-fortifiée, tombera incessamment au pouvoir de Pétion.

COUR DU SHERIFF.

C'est aujourd'hui qu'on a fixé le montant des dommages auxquels M. Fergusson devait être condamné, en conséquence de ses relations criminelles avec l'épouse de lord Elgin.

M. Garrow, cousin du demandeur, a fait connaître aux jurés les circonstances suivantes :

Sa seigneurie a épousé lady Elgin en 1779. Bientôt après son mariage, il fut appelé à l'ambassade de Constantinople, où il resta jusqu'en 1803. S'étant remis en route pour l'Angleterre, il fut arrêté en France, ainsi que tous les Anglais qui étaient alors dans ce pays. Le défendeur, M. Fergusson, se trouvait dans le même cas. L'égalité des fortunes et un sort semblable firent naître une grande intimité entre lui et lord Elgin. Il fut reçu chez sa seigneurie avec plus d'égards que personne; mais il profita de cette intimité pour faire à son ami, qui ne concevait aucun soupçon, l'offense la plus sensible. Il obtint beaucoup plus tôt que lord Elgin la faculté de sortir de France. Lady Elgin resta avec son mari jusqu'en 1805, époque à laquelle elle se rendit en Angleterre pour tâcher d'obtenir le retour de sa seigneurie. M. Fergusson paraît avoir vivement secondé ses efforts dans cette circonstance : la plupart des lettres que lord Elgin recevait en France, lui étaient écrites par sa femme et par M. Fergusson.

Enfin, sa seigneurie revint en Angleterre en avril 1806.

Lord Elgin prouve par les lettres qu'il a reçues de sa femme, que l'affection qu'elle lui portait durait encore long-tems après qu'elle eut quitté la France. Mais il y a de fortes raisons de croire que pendant le reste du tems qu'elle demeura seule en Angleterre, ses sentimens à l'égard de son mari changèrent entièrement. Lady Elgin était accouchée, à Paris, d'un enfant mort depuis dans la même ville. Elle était accouchée depuis à Londres avant l'arrivée de lord Elgin. Sa seigneurie fut étonnée, à son retour, de recevoir une lettre dans laquelle son épouse le suppliait de ne plus la mettre dans le même cas. Lord Elgin, sachant qu'elle avait éprouvé de très-grandes douleurs pendant ses grossesses, s'imagina que cette prière provenait du souvenir de la douleur; que le tems la faisait oublier, et qu'il rentrerait dans ses droits conjugaux.

Les deux époux se mirent en route pour le Nord, et allèrent demeurer chez M. Nesbitt, père de lady Elgin.

Lord Elgin fut surpris de voir que sa femme voulût plus absolument que jamais avoir une chambre séparée. Il cherchait à pénétrer les causes d'une pareille conduite, lorsque le hasard fit tomber entre ses mains une lettre dont l'adresse, mal écrite et mal orthographiée, ne portait que ces mots : *me lady Elgin*. Il l'ouvrit et ne reconnut pas sans étonnement qu'elle avait été écrite par le défendeur; le style en était si passionné que le déshonneur du mari devenait évident. Ce mystère une fois connu, lord Elgin découvrit une correspondance secrète entretenue sous le couvert de deux femmes de chambre. Sa seigneurie peut produire ces lettres; leur contenu prouvera combien M. Fergusson s'est donné de soins pour séduire lady Elgin.

Après cet exposé, le conseil du demandeur a lu quelques passages des lettres du défendeur, écrites de la manière la plus passionnée. Il a fait ensuite lecture des lettres pleines de témoignages d'affection que lady Elgin, de retour en Angleterre, écrivait à son mari, qui était resté en France. Enfin, M. Garrow a demandé que les dommages fussent proportionnés à la grandeur de l'offense.

MM. Hamilton et John Moreir, attachés ci-devant à l'ambassade de Constantinople; M. Stirling; le capitaine Domellian, du *Narcissus*; le général Murray et M. Charles Duff, appelés successivement en témoignage, ont déposé que lord Elgin et son épouse vivaient dans la meilleure intelligence, et paraissaient avoir beaucoup d'affection l'un pour l'autre pendant leur séjour à Constantinople et à Paris.

M. Topping a parlé pour le défendeur avec beaucoup d'éloquence. Il a dit qu'il ne paraissait pas que M. Fergusson eût violé les droits de l'hospitalité; qu'à l'égard des lettres dont on avait fait lecture, ce n'était qu'un mélange ridicule d'amour et de folie qui ferait honte au plus mauvais romancier du dernier siècle. Enfin, il a supplié les jurés de fixer avec calme et équité le montant des dommages auxquels lord Elgin avait droit.

Les dommages ont été fixés à 10,000 liv. sterl.

INTÉRIEUR.

Paris, le 8 janvier.

MINISTÈRE DU TRÉSOR-PUBLIC.

Paiement de la dette publique, à effectuer à Paris, du lundi 11 janvier 1808, au samedi 16, savoir :

DETTE VIAGÈRE ET PENSIONS.

Semestre échu le 22 décembre 1807.

Dette viagère.

(1<sup>re</sup> classe ou sur une tête.)

Bureaux	1 du n° 1 au n°	1800
	2 du n° 11501 à	13300
	3 du n° 23001 à	24800
	4 du n° 34501 à	36300
	5 du n° 46001 à	47800
	6 du n° 57501 à	59700

(2<sup>e</sup> classe ou sur 2 têtes.)

	7 du n° 1 à	1800
	8 du n° 16001 à	18100

(3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> classes ou sur 3 ou 4 têtes.)

	11 du n° 1 à	400
--	--------------	-----

Pensions ecclésiastiques.

Ru. 2209	9 du n° 1 à	2500
----------	-------------	------

Pensions civiles.

	10 du n° 1 à	2500
--	--------------	------

Pensions nouvelles intégrales.

	10 du n° 1 à	400
--	--------------	-----

Pensions des veuves des Défenseurs de la Patrie.

	11 du n° 1 à	2500
--	--------------	------

Les lundi 11, jeudi 14 et samedi 16 janvier.

N. B. Le tableau ci-dessus est le développement des numéros portés dans la 4<sup>e</sup> colonne de l'affiche générale, comme devant être payés dans la 4<sup>e</sup> semaine. — (Voyez le Moniteur du 20 décembre.)

PAIEMENT DES SEMESTRES ARRÉRÉS.

Dette viagère, et Pensions de toute nature.

Le mardi 12 janvier, depuis le 1<sup>er</sup> semestre an 11 jusqu'au semestre échu le 22 juin 1807 inclusivement; par tous les bureaux.

N. B. Les mercredi, vendredi et samedi, 13, 15 et 16 janvier, sont réservés dans tous les bureaux pour la vérification des paiemens dans les départemens, excepté le samedi au bureau n° 11.

Les bureaux de paiement seront ouverts à neuf heures du matin.

SCIENCES. — CHIMIE.

Extrait d'un Mémoire sur le Mucus animal, par MM. Fourcroy et Vauquelin, lu à la séance publique de l'Institut, le 4 janvier 1808.

Ce Mémoire a pour objet l'examen d'une substance que MM. Fourcroy et Vauquelin désignent sous le nom de *mucus animal*. Si la dénomination de cette substance est connue, sa nature ne l'est que très-imparfaitement, et semble avoir échappé jusqu'ici aux recherches chimiques: c'est (disent les savans auteurs du Mémoire) un de ces élémens de la nature qu'on a plus pressenti et deviné que saisi et caractérisé. Il ne doit être confondu ni avec la lymphe, liquide bien peu connu encore, mais auquel on ne peut refuser une grande influence sur la nutrition, ni avec le tissu muqueux de Bordeu ou le tissu cellulaire des anatomistes.

Le mucus animal n'est renfermé dans aucun organe, vaisseau ou réservoir particuliers; il se reproduit continuellement sur une large surface membraneuse, située depuis les sinus frontaux jusqu'à l'extrémité intérieure des intestins. Il tapisse toutes les cavités du corps qui s'ouvrent au dehors et qui pénètrent dans l'intérieur. C'est sa présence constante dans les fosses nasales, l'intérieur de la bouche, l'arrière-bouche, l'œsophage, l'estomac, les intestins et les organes urinaires qui a fait donner aux membranes qui tapissent toutes ces cavités, le nom de membranes muqueuses.

La surface de ces membranes est perpétuellement lubrifiée par l'humeur muqueuse qui est sécrétée par la grande quantité de glandes situées sous leur épiderme. Ainsi l'humeur muqueuse est une véritable excréation et non un liquide nourricier.

Le mucus se retrouve à la surface de la peau; il s'écoule continuellement par les pores vasculaires situés dans les sillons de l'épiderme; il s'évapore, s'épaissit et se dessèche en petites écailles furfuracées que le frottement et le contact de l'eau détachent plus ou moins facilement. Il fait partie intégrante de la transpiration et de la sueur. L'épiderme lui-même semble n'être autre chose que le mucus animal étendu sur la peau et desséché par l'évaporation. C'est ce liquide visqueux qui se condense sur les portions de l'épiderme comprimées et qui donne naissance aux durillons et aux couches épaisses de la plante des pieds, qu'on nomme assez exactement *corne*, dans le langage familier. Il paraît que ce mucus formant l'épiderme, est uni à une petite portion d'huile qui ajoute à son impénétrabilité par l'eau dans laquelle le mucus est insoluble, même à l'aide de la chaleur.

On reconnaît la présence du mucus animal dans les diverses parties élastiques qui sortent ordinairement de l'épiderme. Ces parties cornées, comme les ongles, les cheveux, contiennent, outre le mucus, une matière huileuse à laquelle ils doivent leur brillant, leur élasticité et leur ductilité; la laine, les plumes, la soie, l'humeur onctueuse qui recouvre les écailles des poissons, paraissent en grande partie formées de mucus animal.

Les grands et utiles travaux que MM. Fourcroy et Vauquelin ont entrepris depuis plus de vingt ans sur les urines de l'homme et des animaux domestiques, les ont mis à même d'y reconnaître la présence du mucus animal, produit de la membrane muqueuse qui tapisse la tunique interne de la vessie. Il est plus ou moins abondamment dissous dans l'urine; au moyen des acides qu'elle contient; aussi en est-il séparé facilement sous la forme de flocons légers et filamenteux par l'addition des substances alcalines. Le mucus animal joue un rôle important dans la formation des calculs vésicaux. C'est cette substance, et non, comme on l'avait imaginé, l'albumine et la gélatine, qui lie entre elles les parties calculeuses. Sa séparation trop prompte de l'urine, occasionnée par la saturation de l'acide qui la tient en dissolution, est vraisemblablement la première cause de la formation du calcul.

Il est essentiel de remarquer que le mucus animal varie en raison des divers lieux qu'il occupe. Quoique sa nature reste la même, elle est modifiée par le mélange des liquides sécrétés, dans les cavités où il se rencontre. Dans la bouche, il se mêle à la salive; au-dehors des yeux, il s'écoule avec les larmes; autour des amygdales dont l'humeur est de la même nature, il se confond avec elle; dans les bronches, il est expectoré avec l'humeur bronchique; la bile, les sucs pancréatique, gastrique, intestinal, l'urine entraînent une certaine quantité de suc muqueux qu'ils trouvent sur les parois de l'estomac, des intestins et de la vessie; d'où il suit que dans l'analyse chimique des diverses liqueurs animales, on doit tenir compte de la présence du mucus animal qui y est toujours mêlé.

Il paraît donc certain que le mucus animal a sa source dans les membranes muqueuses. Cette vérité conduit les auteurs à proposer deux corollaires généraux et importants pour la physique des animaux.

1°. On ne connaît point le mucus dans d'autres organes ou dans d'autres parties que la surface des membranes muqueuses; cette humeur y est sécrétée par des glandes particulières, dont le siège unique est le tissu même des membranes muqueuses, et que l'on ne remarque ni dans les membranes séreuses, ni autour de celles qu'on nomme fibreuses.

2°. Il n'y a pas une seule membrane muqueuse qui soit privée de mucus animal; cette humeur particulière, doit donc être considérée comme essentielle à la nature et à l'existence de ces membranes, dont elle fait partie nécessaire et intégrante, et dont elle est le produit immédiat.

Quant aux caractères, soit chimiques, soit anatomiques, soit physiologiques, d'après lesquels le mucus animal doit être regardé comme un corps particulier et distinct des autres composés animaux, on les trouvera exposés avec méthode et précision dans le résumé rapide qui termine le Mémoire dont nous rendons compte.

« Nous nous arrêterons ici dans l'examen du mucus animal: nous n'avons voulu que donner un essai sur ses propriétés, et frapper seulement par cette ébauche l'attention des physiologistes et des chimistes qui pourront examiner de nouveau ce composé animal, dessiner avec plus de soin le tableau de ses caractères et approfondir le rôle qu'il joue dans l'économie animale. Nous avons sur-tout désiré de faire bien

distinguer ce composé, de tous ceux qui ont été jusqu'ici reconnus dans le corps des animaux. Nous l'avons montré comme un liquide blanc, filant et visqueux, onctueux sous les doigts, mousseux par l'agitation, se soulevant par la chaleur, évaporable, sans donner de pellicules ni de coagulum, en une masse homogène, demi-transparente et cassante, fort éloignée de son premier volume, se fondant sur les charbons ardents, se boursoufflant et brûlant avec l'odeur de la corne, se desséchant en plaque, à l'air, n'offrant aucun signe d'élasticité dans son état épais, et conservant la forme qu'il a reçue sans se retirer sur lui-même, soluble lentement dans l'eau lorsqu'il est encore liquide, se gonflant et se ramollissant dans l'eau chaude sans s'y dissoudre lorsqu'on l'y tient plongé dans l'état sec, donnant de l'ammoniaque et de l'huile féude à la distillation, se dissolvant très-facilement dans les acides. A ces caractères chimiques, nous avons lié ceux qu'on peut appeler caractères anatomiques et physiologiques qui distinguent le mucus animal aussi, et peut-être même plus essentiellement encore que les précédents. Les principaux de ces caractères sont l'existence de ce liquide sur tout le trajet du canal muqueux ou des membranes muqueuses, et seulement sur ces membranes, sa sortie par les pores de la peau avec la transpiration et la sueur, sa nature en grande partie excrémentielle, sa propriété de former et de nourrir les parties situées au-dehors des téguments, savoir l'épiderme, les cheveux, les ongles, et d'être, à l'égard de ces tissus, une sorte de liquide nourricier; son absence presque absolue dans les organes de l'intérieur, sa qualité lubrifiante et en quelque sorte défensive, qui favorise le passage des corps étrangers continuellement reçus dans le trajet du canal muqueux alimentaire, et qui enveloppe d'une couche glaireuse ces corps étrangers, lorsqu'ils s'arrêtent ou séjournent dans quelques points de ce canal, et sur-tout lorsqu'ils ont une âcreté ennemie de la vie. Nous ajouterons que le mucus animal, ainsi caractérisé comme une humeur particulière, semble n'être qu'un suc gommeux végétal, légèrement animalisé et combiné avec une petite quantité d'azote, dont il reste à comparer la nature avec celle des liquides albumineux, gélatineux et lymphatique. En rapprochant les deux genres de caractères dont nous venons d'offrir le résultat, on reconnaîtra qu'ils n'appartiennent qu'au seul mucus animal, et qu'ils sont assez importants pour mériter une étude profonde de la part des physiologistes et des médecins. »

La rédaction de ce Mémoire qui exigeait la réunion des talents de l'écrivain, et des connaissances profondes en chimie, en anatomie et en physiologie, ne peut qu'ajouter encore à la réputation que s'est acquise, et par ses excellents ouvrages et par ses brillantes démonstrations, le savant auteur du *Système des connaissances chimiques*.

LAUGIER, professeur de chimie.

## LITTÉRATURE — MÉLANGES.

*Oeuvres complètes de Champfort, l'un des quarante de l'Académie française*; seconde édition, revue, corrigée, précédée d'une Notice sur sa vie et augmentée de son discours sur *l'Influence du génie des grands écrivains sur l'esprit de leur siècle*, etc. etc. (1)

### PREMIER EXTRAIT.

Tous ceux à qui la mémoire de Champfort est chère, attendaient depuis long-tems une nouvelle édition de ses Œuvres qui, par son format et l'élegance de l'impression, pût entrer dans une bibliothèque choisie. Celle que j'annonce aujourd'hui va remplir tous leurs vœux; elle renferme d'abord tout ce que contenait la première édition en 4 volumes, publiée il y a douze ans; et offre de plus que celle-ci, outre le Discours indiqué dans le titre et plusieurs autres petits morceaux, environ deux cents anecdotes, traits et réflexions critiques qui n'avaient point encore été recueillis.

Avant d'analyser les ouvrages de cet écrivain, que la variété de ses talents a si éminemment distingué parmi ses contemporains, je crois devoir donner un précis de sa vie privée et littéraire, dont je puiserai les principaux détails dans les écrits publiés par MM. Ginguené et Sélis, ses amis; et me contentant de rapporter les faits, je laisserai à mes lecteurs le soin de les juger.

Champfort naquit dans un village près de Clermont, et non à Paris, comme le porte le nou-

(1) Deux vol. in-8° d'ensemble 1013 pages, cicéro et petit-romain, sur papier fort. Prix, 9 fr. brochés, et 12 fr. franc de port par la poste. — A Paris, chez Colnet, libraire, au coin de la rue du Bacq et du quai Voltaire; Fain et Comp., imprimeurs, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, n° 25; Debray, libraire, barrière des Sergens; Arthus-Bertrand, rue Haute-feuille; Treutzel et Wataz, rue de Lille. — 1808.

veau Dictionnaire historique. Conduit à Paris, dès ses premières années, il y reçut une éducation soignée, qui ne tarda pas à développer les heureuses dispositions qu'on avait remarquées en lui. Dans un âge où pour l'ordinaire les enfans savent à peine lire, il savait déjà assez passablement le grec, le latin, l'italien et l'anglais. Placé au collège des Grassins, où on lui avait fait obtenir une bourse, il y remporta tous les prix dans ses classes; le seul qu'il n'eut pas, la première année de rhétorique, fut celui des vers latins; mais la seconde année il les remporta tous les cinq. C'est de cette manière brillante qu'il termina ses études.

Sortant du collège sans appui, sans fortune et même *sans parens*, Champfort se vit dans l'obligation de chercher un emploi pour vivre. On l'adressa à un vieux procureur en qualité de dernier clerc. — Eh! vous êtes fait pour mieux que cela, lui dit le praticien; quel âge avez-vous? — Dix-huit ans. — Eh bien, mon fils en a seize; imaginez-vous un vaurien, spirituel d'ailleurs, un diable qui bat tout le monde ici; c'est un joli sujet à former. La place vacante est à vous; je vous donne la préférence: cent écus et la table, et... et vous resterez au dessert, etc. Champfort n'eut pas le tems de terminer cette éducation, qui paraissait devoir être aussi brillante que lucrative.

Il passa en Allemagne à la suite d'un prétendu bel esprit liégeois, riche et avare, nommé Waneck, qui le prit pour secrétaire, ou *valet-de-chambre littéraire* (comme disait Champfort lui-même), et pour instituteur de son neveu. Le moment de le payer fut celui d'une querelle et de son départ. Revenu à Paris, aussi pauvre que quand il l'avait quitté, il renonça au préceptorat; métier ingrat qui, comme l'a assez plaisamment observé Mercier, ne peut être que le partage de ceux qui n'ont pas le courage de se jeter dans la Seine.

Il y vécut environ deux ans du fruit de sa plume. C'est alors qu'il coopéra à la rédaction du *Journal Encyclopédique*; mais ce journal ayant peu d'abonnés, ne pouvait lui fournir que des ressources médiocres. Il est fâcheux pour la littérature qu'on ne puisse pas aujourd'hui reconnaître ses articles qu'il ne signait pas, de même que ceux qu'il fournit par la suite au *Vocabulaire Français*, comme je le dirai ci-après.

Ce journal n'absorbait pas tous ses instans, puisque bientôt après il donna au public la *Jeune Indienne*. Le succès de cette pièce le fit connaître et rechercher dans le grand monde, et sa situation en devint plus agréable.

A la *Jeune Indienne* succéda le *Marchand de Smyrne*, pièce satyrique plus que comique. Ce nouveau succès augmenta sa réputation, sans cependant augmenter sa fortune; et c'est alors que Chabanon le força d'agréer la cession en sa faveur d'une pension de 1200 liv. qu'il avait sur le  *Mercure*.

Bientôt après parurent les *Eloges de Molière et de la Fontaine*, qui furent couronnés, le premier à l'Académie française, et l'autre à l'Académie de Marseille. Les détails de ce dernier concours offrirent une particularité vraiment curieuse. M. Necker dans la ferme persuasion que Laharpe, qui avait été proclamé vainqueur dans la société de Mme Geoffrin, le serait en effet, avait envoyé à l'Académie de Marseille une somme de 2000 liv. pour être ajoutée à la médaille ordinaire. Il se trompa cette fois dans ses calculs; Champfort obtint le prix.

Cet événement divisa les deux rivaux, Laharpe et Champfort, auparavant très-unis. Mais on raconte à ce sujet que s'étant rapprochés, par l'entremise de leurs amis communs, il fut décidé que, pour ne plus se rencontrer dans leurs joutes littéraires, les deux champions se partageraient les Académies de province; que l'un d'eux aurait toutes celles du Midi, et l'autre toutes celles du Nord.

Vous, le Pont; vous, Colchos.

Sa santé devenait de jour en jour plus chancelante; la somme qu'il venait de gagner était, grâce au donateur, assez forte pour lui permettre des dépenses de voyage; il en profita pour aller chercher du soulagement aux eaux de Barrège. Mais, au lieu de sa guérison, il y rencontra Mme la duchesse de Grammont; sa liaison avec cette dame le fit, à son retour des eaux, admettre chez M. le duc de Choiseul à Chanteloup, où il resta quelque tems avant de retourner à Paris.

De retour dans la capitale, le voilà encore, dans une humble demeure de la rue de Beaune, obligé de chercher et de recevoir de l'ouvrage à tant la feuille. Il travailla successivement et incognito au *grand Vocabulaire Français*, ainsi qu'au *Dictionnaire des Théâtres*, dont les articles les plus saillans lui appartiennent. Il avait adopté pour ce dernier travail une méthode que tous ses successeurs n'ont pas toujours cru devoir suivre. Il ne se contentait pas de juger les ouvrages, il les lisait.

C'est avec le produit de ce travail et de sa pension qu'il subvenait à ses besoins, payait une garde-malade qui ne le quittait pas, et se procurait les secours dispendieux qu'exigeait sa santé délabrée. Les conseils de ses amis, et entr'autres de M<sup>me</sup> Helvétius, qui lui avaient fait meubler un appartement à Sévres, lui rappelaient sa tragédie de *Mustapha et Zéangir* trop long-tems négligée. Cédant à leurs conseils et méditant Racine, il la termina et la fit jouer à la cour en 1776. Il avait eu l'honneur, quelques jours auparavant de la lire au roi et à la reine qui en avaient témoigné beaucoup de satisfaction. Le soir même de la représentation, il obtint une pension de 1200 liv. et la place de secrétaire des commandemens de M. le prince de Condé avec 2000 liv. d'appointemens. On rapporte que Voltaire, lisant le 4<sup>e</sup> acte de cette tragédie, s'écria : *diantre ! voilà du Racine !*

La place de secrétaire des commandemens ne convenait point à un homme qui, comme Champfort, aimait à l'excès et par-dessus tout, l'indépendance et la liberté. Il en remplit quelque tems les fonctions à contre cœur, sans doute assez mal, et bientôt remercia le prince.

Il avait annoncé qu'un jour il serait de l'Académie, malgré les plaisanteries qu'à l'exemple de Piron, il n'avait cessé et ne cessait pas de diriger contre cette compagnie. Sa prédiction fut accomplie. Il fut élu en 1781 en remplacement de M. de Sainte-Palaye. Sa réception fut extrêmement brillante; les personnages les plus distingués de la cour s'empresèrent d'y assister et d'applaudir au triomphe de leur spirituel et caustique protégé.

Champfort s'était fait à la ville et à la cour de nombreux amis, parmi lesquels on distingue le comte de Vaudreuil, digne appréciateur des talens; Mirabeau, qui lui soumettait ses ouvrages, ses opinions, on dit même sa conduite. On voit par quelques extraits de lettres de ce dernier, publiés il y a environ quinze ans, qu'il savait au besoin emprunter les idées et la plume de l'académicien.

Mais Champfort fut bientôt obligé de renoncer à une société qui avait tant de charmes pour lui : on touchait à cette époque où les grands seigneurs étaient accusés de tous les désordres qui ont amené la révolution; il crut devoir alors quitter des liaisons qui lui nuisaient, et se retirer dans un petit appartement au palais royal. A l'occasion de ce logement, Marmontel lui ayant observé en riant, que les habitans de ce palais étaient dangereuses : *je ressemble*, dit Champfort, *à la Salamandre*.

Ici commença sa carrière politique.

Comme on s'est efforcé de ternir par les plus odieuses calomnies cette époque de sa vie, je crois devoir en rapporter ici toutes les circonstances avec détail, et répondre ainsi par le seul exposé des faits, aux accusations mensongères dont on a voulu flétrir sa mémoire.

En 1789, Champfort, comme tout ce que la France possédait alors d'hommes sages et éclairés, embrassa avec ardeur la cause qui voulait la répression des abus. Ce n'était point l'intérêt personnel qui le portait à demander la réforme, puisqu'elle devait l'atteindre un des premiers. L'Assemblée constituante ayant supprimé en 1790 toutes les pensions, Champfort perdit d'un seul coup presque tout ce qu'il avait. Mais il en fit le sacrifice avec joie, et n'en resta pas moins invariablement attaché à ses principes. Il reforma ses dépenses et prit un logement d'un prix modique dans la rue des Petits-Champs. Cependant obligé de se créer d'autres ressources, il consentit, sur les instantes sollicitations de M. Panckouke, de travailler au *Mercur*. Il fit pour ce journal les extraits des Mémoires du maréchal de Richelieu et de sa Vie privée, ceux des Mémoires secrets de Duclot et de son Voyage en Italie. Ces morceaux eurent un succès prodigieux; chacun voulut les lire, et Champfort ne pouvait faire d'une manière plus brillante sa rentrée dans la carrière littéraire. C'est encore dans le même tems qu'il commença le recueil important des *Tableaux de la Révolution*, dont il donna quinze livraisons.

« A cette époque de la révolution, quelques factieux s'emparèrent des rênes de l'Etat pour le renverser, dit l'auteur de la nouvelle Notice qui précède cette seconde édition; Champfort déploya contre eux un courage égal à celui que, naguère, il avait mis à défendre la cause nationale. Il dénonça les anarchistes à l'opinion publique, et les frappa des traits les plus sanglans. *La fraternité de ces gens-là*, disait-il, *est celle de Cain*, ou celle d'*Étœcle et de Polynice*. Il traduisait ces mots : *Fraternité ou la mort*, qui étaient alors inscrits sur tous les édifices, par ceux-ci : *Sois mon frere, ou je te tue*. »

Ces brocards, ces sarcasmes virulens devaient lui attirer la haine du parti qui en était l'objet. Il possédait de plus une place, ou plutôt il partageait avec Carré celle de bibliothécaire de la Bibliothèque nationale. Mais comment, mais par où saisir un homme dont la conduite avait tou-

jours été si pure, et dont le patriotisme était si franc, si désintéressé? Il fallut recourir aux calomnies; un délateur se trouva, dont les imputations grossières firent jeter dans les fers MM. Barthelemy, Capperonnier, Vanpraet et Champfort. Il fut élargi quelques jours après par le secours de ses amis. Mais il n'avait eu que trop le tems de souffrir. Il conçut pour la prison une horreur si forte, qu'il jura de mourir plutôt que de s'y laisser reconduire. Il n'en était pas sorti tout-à-fait libre; on lui avait donné un gendarme chargé de le garder à vue. Un jour cet homme, à la fin du dîner, dit crument à Champfort qu'il avait ordre de le ramener dans une maison d'arrêt et qu'il eût à faire à l'instant même son paquet. Champfort se ressouvint du serment terrible qu'il a fait : sous prétexte de faire ses préparatifs, il passe dans son cabinet, s'y enferme, charge un pistolet, se le tire au front, se fracasse le haut du nez et s'enfonça l'œil droit. Étonné de vivre encore, il saisit un rasoir, s'en porte plusieurs coups au gosier, puis à la poitrine vers le cœur qu'il s'efforce d'atteindre. L'impuissance de sa main n'arrête pas les résolutions de son ame; il tâche, par un dernier effort, de s'ouvrir les veines, à l'exemple de Sénèque, puis de se couper les deux jarrets. Ici la douleur l'emporte; il pousse un cri horrible, l'instrument s'échappe de ses mains, et lui-même tombe presque sans vie sur un siège.

On accourt; tous les secours possibles lui sont donnés, il est rappelé à la vie, et ses premiers mots sont une déclaration de sa résolution de s'échapper s'il est encore menacé des emprisonnements.

On n'eut aucune espérance pendant plusieurs jours; mais à la fin il se rétablit un peu, quoique lentement; il prit même une apparence d'embonpoint, qui trompa peut-être sur sa véritable situation. M. Sélis, son ami, le vit dans cet intervalle, et voici comment il raconte son entrevue : « Il lisait, et c'était la *Théodicée* de Leibnitz; il m'assura qu'il avait dessein de lire ensuite le *Christianisme raisonnable* de Locke. Il n'en a pas eu le tems. Pendant cet entretien le garde écoutait attentivement; j'en fus choqué. Champfort me content lui fit quelques reproches avec douceur; à quoi celui-ci répondit : *Mon Dieu, je ne vous espionne pas, Citoyen; c'est seulement que j'ai du plaisir*. Ce même homme, par un sentiment de vanité fort étrange, répétait souvent au portier, qu'il désirait beaucoup de rester long-tems garde du cit. Champfort, *parce que cela lui faisait honneur*. »

Lorsqu'on ferma ses plaies on négligea de lui ouvrir un cautère pour donner une issue aux humeurs. Peu de tems après il perdit tout-à-coup l'appétit, le sommeil. Dès le premier jour de cette rechûte, il fut hors d'état de marcher, tant il souffrait. On s'aperçut alors de l'oubli qu'on avait fait, mais il était trop tard pour le réparer. On lui fit cependant l'opération; l'humeur sortit avec abondance, mais elle remonta, et le lendemain 24 germinal an 2 (13 avril 1794) Champfort eut une seconde crise, plus violente que la première, qui l'emporta.

Tel fut cet homme qu'on a si injustement accusé d'avoir été un révolutionnaire, un anarchiste; sa conduite franche et loyale pendant les premières années de la révolution, son désintéressement, et surtout la manière courageuse et héroïque dont il se donna la mort pour se soustraire lui-même aux fureurs des démagogues, font voir combien il est loin d'avoir mérité d'aussi odieuses qualifications.

Ne pouvant donner que dans quelques jours l'extrait raisonné des ouvrages de Champfort, je crois devoir, afin de satisfaire la première curiosité du public, indiquer ici sommairement les principales matières renfermées dans les deux volumes qui viennent de paraître. Je peux lui assurer d'avance qu'il est peu de collections qui puissent offrir une lecture plus piquante que celle-ci, et plus assortie au goût de toutes les classes de lecteurs par la très-grande variété des morceaux dont elle est composée.

Le premier volume renferme les Eloges de Molière et de la Fontaine, le Discours sur l'influence des grands écrivains sur le génie de leur siècle; le Discours de réception de Champfort à l'Académie, avec la réponse du président; un morceau sur la suppression des Académies, qui devait être lu par Mirabeau à l'Assemblée constituante; une Dissertation sur l'imitation de la Nature; les Extraits que Champfort fit paraître dans le *Mercur*, des Mémoires et de la vie privée de Richelieu, des Mémoires secrets de Duclot et de son Voyage en Italie, et 50 petits Dialogues philosophiques qui sont autant d'épigrammes dialoguées.

On trouve dans le second volume les Maximes pensées, caractères et anecdotes qui, avec les nouvelles qu'on y a ajoutées, vont jusqu'à la page 296. Viennent ensuite *Mustapha et Zéangir*, la *Jeune Indienne*, le *Marchand de Smyrne*, les contes et les poésies diverses de Champfort.

J. T. VERNEUR.

## POÉSIE LATINE.

*Carmen in Sanctæ Barbaræ festum.* Pièce de vers à l'occasion de la fête de Sainte Barbe, par N. E. Lemaire. (1)

Il n'est aucun élève de l'Université de Paris qui ne conserve pour l'antique et vénérable maison de Sainte-Barbe, un respect profondément senti. Des motifs qui peuvent se lier aux intérêts de l'instruction publique, mais dont il n'est point de mon objet d'entretenir le lecteur, ont réuni naguères quelques-uns des professeurs et des maîtres dont le talent et le zèle avaient contribué à donner tant d'éclat à cette réunion. M. Lemaire, ancien disciple de Sainte-Barbe, et l'un de ceux qui lui font le plus d'honneur, a contribué aux plaisirs de cette réunion par la lecture d'une pièce de vers, où l'on trouve de l'esprit, de la grâce, un bon ton de plaisanterie, des éloges fins et délicats, et sur-tout une excellente latinité. Voilà une bonne fortune qui n'est point à négliger pour un ancien et fidèle *Montacutien*; car, malgré la noble émulation qui divisait jadis *Montacutiens* et *Barbistes*, *Barbistes* et *Montacutiens* n'ont plus qu'un sentiment aujourd'hui, celui de la plus tendre reconnaissance pour ces asyles sacrés du travail et de la science, pour ces maisons à jamais chères à nos cœurs, où notre jeunesse puisa les leçons, et trouva des modèles de toutes les vertus : une étroite ruelle séparait *Sainte-Barbe* et *Montaigu*; la discipline sévère des deux maisons et la frugalité commune aux deux réfectoires les rapprochait encore davantage. A la tête de l'une et de l'autre, se trouvaient deux hommes également respectables, également respectés de leurs élèves, ou plutôt de leurs enfans, l'honnête Regnard (2) et ce bon et vertueux Baduel qui a laissé des souvenirs si touchans à ceux même qui ne le connaissaient que de nom. Qu'il est doux, qu'il est consolant, au milieu, au terme même de sa carrière, de se reporter à ces premières années si rapidement écoulées, de s'entourer des souvenirs de sa jeunesse, et de se retrouver un moment avec ses anciens, ses bons amis de collège!

Il n'est pas surprenant que ces sortes de réunions inspirent des choses charmantes à ceux qui sont dignes d'en sentir le prix, et capables d'en célébrer la douceur. L'opuscule de M. Lemaire en offre une preuve nouvelle : son premier mérite est dans la sage concision que l'auteur s'est imposée, et qui était de rigueur dans la circonstance où ses vers furent récités. C'est à table; et quoique de jolies choses dites en fort joli vers soient de mise par-tout, il ne faut cependant pas trop fatiguer l'attention, ni distraire trop long-tems l'appétit des auditeurs; et c'est le cas sur-tout;

Où trop de vers entraîne trop d'ennui. (GRESSET.)

Ceux de M. Lemaire, eussent-ils été plus longs encore, n'auraient certes pas ennuyé les convivés qui les ont inspirés et entendus, et n'en nuieraient pas les amateurs qui les liront : ils seront en effet recherchés et lus de tous ceux qui ont conservé le goût des Muses latines, ou qui ont senti renaître leur ardeur pour elles depuis qu'une heureuse impulsion donnée à l'instruction publique par le génie qui anime tout, a ramené tous les esprits à l'idée de la nécessité de la culture des langues anciennes. Quel vaste champ ne s'ouvrirait pas ici devant nous, s'il s'agissait d'établir les avantages incontestables qui résultent de la culture des Muses latines; de prouver quelles obligations leur ont eues dans tous les tems ceux de nos poètes modernes qui se sont le plus distingués dans leurs propres langues, et quel *triste coton ont jeté*, pour me servir d'une expression de Voltaire, ceux qui, soit dédain, soit impuissance, ont versé le ridicule sur la louable habitude d'exercer la jeunesse à composer des vers latins! Mais comme les meilleures raisons du monde tombent encore devant une preuve sans réplique, nous nous empresserons de répondre, avec M. Lemaire, par de bons vers latins, à ceux qui nient la possibilité de faire de bons vers latins modernes. Voici le début de sa pièce :

Salvete, ô Socii veteres, venerabile salvo  
Concilium! Patres duodeni, alierque senatus,  
Quos de Phœbeis puerorum rebus agentes  
Mensura luna videt : tandem solemnia nostræ  
Sedibus in certis celebramus festa Patronæ.

Après ce tribut généralement payé aux membres qui composent cette espèce de sénat académique, le poète, toujours inspiré par son cœur, adresse à chacun d'eux des éloges dictés par le goût, et que ne désavouerait aucun de ceux qui connaissent MM. Lingois et de Wailly. Il carac-

(1) Prix 75 c. — A Paris, chez le Normant.

(2) Ancien principal de Montaigu, aujourd'hui proviseur du Lycée de Moulins.

térise fort heureusement la *Méthode nouvelle* du premier :

Qua tollitur omnis

LECTIO, quaque puer discens nihil, omnia discit ;

ce qui, sans doute, est le comble de l'art, et le premier mérite d'un livre élémentaire. Aussi la réputation de la nouvelle *Méthode* n'est pas plutôt arrivée dans le séjour ténébreux, que

Se victum erubuit simplex L'ROMUNDUS ; et lectu  
Læsa novo, rursus TRICOTTI expalluit umbra.

L'éloge de M. de Wailly est mêlé de quelques reproches d'autant plus graves, que leur objet est plus important, et d'autant plus flatteurs, qu'ils déguisent sous une forme aimable l'éloge le plus délicat. Il ne s'agit de rien moins que d'une traduction, en vers français, d'Horace. Il paraît que l'on pense dans les Champs-Élysées comme parmi nous, et que l'on n'aime point les espérances trompées, dans le séjour même où tous les vœux sont remplis avant d'être formés. Déjà Horace avait lu à son bon ami Virgile quelques fragmens de l'ouvrage de M. de Wailly ; il y avait applaudi, et répétait dans son enchantement :

Non omnis moriar : tam fido interprete duplex  
Vita mihi ! duplicem Flaccum jam Findus habebit.

M. de Wailly, tout entier à ses utiles travaux, frustre encore l'attente d'Horace et les desirs du public, et notre poète lui en adresse des plaintes.

Unde tibi pendet opera interrupta ? Triumphos  
Cur piger ipse tuos, cur publica gaudia differis ?  
Finem operis Phœbus, tua qui carmina dicitat,  
Finem operis Musæ, finem omnis Gallia poscit.

Il y a loin, sans doute, et prodigieusement loin d'Horace au héros que M. Lemaire va célébrer maintenant ! C'est l'oiseau fameux, dont l'apparition annuelle était pour les Barbistes une époque si impatiemment attendue, et si solennellement célébrée ! (3) A son aspect, le poète s'anime, et son style va s'élever au ton du sujet :

Salve, ô Barbicolis ADES SANCTISSIMA, salve,  
Quam tantas inter pestes America levamen  
Dulce tulit : Salve, ô VOLUCRIS FRATERNA !..... (4)

Ah ! M. Lemaire !

La poésie a ses licences, mais  
Celle-ci passe un peu les bornes que j'y mets !

L'enthousiasme ne va pas jusques-là ; l'écart est en vérité trop *Pindarique* ; et je récusé l'alliance de mots trop hardie, s'il vous plaît, la *Fraternité*. Passe encore pour ce que vous y ajoutez :

Semper victima nobis  
Fausta cadis ! Semper solemnia BARBICOLARUM  
Fœdera tu renovas, et sacro sanguine signas.

Malgré l'estime réelle et le respect profond dont M. Lemaire paraît pénétré pour le célèbre anatomiste-étranger que Paris possède en moment, le poète, toujours entraîné par son enthousiasme, passe rapidement du banquet fraternel de Sainte-Barbe à l'amphithéâtre du docteur allemand : et, toujours plein du sujet qui vient de lui inspirer de si beaux vers, il veut que l'on respecte encore ses débris, et que son crâne surtout soit l'objet d'une inspection très-attentive. M. Lemaire ne doute pas que le *crâne* de l'oiseau du Paraguay ne présente l'organe de la sottise dans toute son énergie. Le morceau est charmant, et remarquable surtout par le mérite prodigieux de la difficulté heureusement vaincue dans l'exposition du système que l'on nomme *craniologique*.

Quanta hic cranilogus rimabitur abdita rerum,  
Quam digito teretes explorans iudice fossas  
Occipitis, docto quàm promontaria tactu  
Parvula, post parvas aures, per tempora signans,  
Interiorâ cavi penetrabit tecta cerebri,  
Radicesque negans nervis, fontemque medullæ,  
Membranz se se molles replicantis in orbes  
Texturam tenuem mirantem ante ora revolvit !

Voilà pour les amateurs de bonne poésie, pour ceux qui seront capables d'apprécier ce qu'il faut d'habitude de la langue laïné et de talent réel, pour rendre de pareils détails avec autant de justesse, de vérité et d'harmonie. J'engage actuellement les curieux de bonne plaisanterie, et de ce ridicule léger qui porte des coups beaucoup plus sûrs que la satire la plus mordante, à parcourir dans l'opuscule les découvertes du docteur dans le crâne qu'il explore. Les objets de sa

(3) La fête de Sainte-Barbe était le seul jour de l'année où l'on s'écartait de la frugalité habituelle : on servait des dindons.

critique sont assez à la mode ; mais s'il m'était permis d'ajouter à l'idée du poète, je lui dirais qu'il donne ici à son anatomiste un soin inutile ; et que nous savons depuis longtems à quoi nous en tenir sur l'organe qui produit journellement les belles choses dont il nous entretient. Aussi M. Lemaire, qui le sait comme nous, ne tarde-t-il pas à prêter à l'arrivée du célèbre étranger, un motif plus noble et un objet beaucoup plus important. « Etouiné, dit-il, des succès rapides des Français, l'Europe leur supposa une organisation cérébrale bien supérieure à celle des autres hommes. En conséquence,

..... Doctorem misit, ut ipse  
Nostrorum intraret caput speculator in arces,  
Et circum inspiceret, quo vis incognita motu  
Francigenus ageret per tot miracula turmas.  
Insane o gentes, quantas vos decipit error !  
Vera triumphorum quænam sit causa, docebo.

Cette cause est si sensible, si facile à deviner, tous les regards et toutes les idées s'élèvent si naturellement jusqu'à elle, que le lecteur me prévient et me dispense de la désigner davantage. Il ne faut pas d'ailleurs que l'extrait l'emporte en longueur sur l'opuscule qui le fournit ; mais j'ai dû m'arrêter un moment sur une bagatelle, estimable par son objet, et dont l'exécution élégante et facile prouvera que l'on peut faire encore de bons vers latins, et qu'il n'est ordinaire d'en médire qu'à ceux qui n'y sauraient atteindre.

AMAR.

A U R É D A C T E U R .

Monsieur,

L'une des personnes nouvellement appelées à la place d'auditeur au Conseil-d'Etat, jeune Piémontais de la famille des Balbe Berton, est désignée sous le nom de Balbe Berton Crillon ; c'est par erreur que le nom de Crillon est joint aux deux premiers.

Des événemens politiques déterminerent, en 1456, un Balbe Berton à quitter la ville de Quiers pour venir s'établir à Avignon, où il fonda la branche française ; elle donna naissance à Louis Balbe Berton, qui du nom d'une terre porta celui de Crillon. Il joignit aux vertus de Bayard le signalé bonheur de rendre des services importans à Henri IV, qui l'honora de son amitié.

Depuis ce tems, les Balbe Berton ses neveux et arrière-neveux se sont glorifiés de porter le nom de Crillon, et de le regarder comme une propriété exclusive à leur branche.

C'est en qualité de chef de cette branche que je réclame contre cette erreur.

Je me trouve heureux de déclarer ici les sentimens d'attachement qui ont toujours lié nos différentes branches, et que j'ai en mon particulier pour les Balbe établis en Piémont.

Paris, ce 7 janvier 1808.

BALBE BERTON DE CRILLON.

C O U R S .

Cours de physiologie du docteur Gall.

Le docteur Gall ouvrira son cours d'anatomie et de physiologie du cerveau et des organes, le vendredi 15 janvier 1808, à deux heures, salle Desmarests, rue du Bouloy, au coin de la rue Coquillière, et le continuera les lundis, mercredis et vendredis, à la même heure. Ce cours sera composé de dix à douze leçons de deux heures chacune. La démonstration anatomique du cerveau humain se fera séparément pour ceux des auditeurs qui la désireront.

On prend des cartes d'entrée chez M. Gall, rue Saint-Nicaise, n° 1, au coin du Carrousel.

L I V R E S D I V E R S .

*Manuel des Comptables*, où l'on peut trouver, par le moyen d'une simple addition le décompte d'une somme quelconque, soit d'intérêts, soit d'arrérages de rentes et de pensions, soit de traitemens d'activité, depuis un centime par an jusqu'à un million de francs ; ouvrage utile à MM. les employés, payeurs, receveurs-généraux et particuliers, banquiers, quartiers-maitres-tresoriers, receveurs de rentes et pensions, et généralement aux personnes chargées de comptabilité ; par Peridiez, commis principal à la 5<sup>e</sup> division du ministère de la marine et des colonies. — Un vol. in-12 de 350 pages. — Seconde édition, revue avec soin par l'auteur.

Prix, 3 fr., et franc de port 4 fr.

A Paris, chez Basset et Tessier, propriétaires, rue de la Harpe, n° 45, et chez l'auteur, rue d'Aboukir, ci-devant Bourbon-Villeneuve, n° 24.

*Note des éditeurs propriétaires.* — La première édition du Manuel des Comptables ayant été épuisée dans l'espace de trois mois ; cette seconde édition devenait nécessaire pour satisfaire à toutes les demandes qui sont adressés journellement aux éditeurs.

C O U R S D U C H A N G E .

Bourse d'hier.

CHANGES EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR.

	à 30 jours.	à 90 jours.
	fr. c.	fr. c.
Amsterdam b°	54 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	54 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
— Courant	56 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	56 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
Hambourg	180 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	180
Madrid eff.	15 30	15 20
— vales		
Cadix effec.	15 30	15 20
— vales		
Barcelonne eff.		
Lisbonne	470 r	474 r
Livourne	502	500
Naples		
Milan	81 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> 6 d. p. 6'	81 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> 6 d. p. 6'
Bâle	<sup>1</sup> / <sub>2</sub> p.	1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> p.
Francfort		
Auguste	252	250
Vienne	120	
St.-Petersbourg		
Lyon	<sup>1</sup> / <sub>2</sub> p.	1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> p.
Marseille	<sup>1</sup> / <sub>2</sub> p.	1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> p.
Bordeaux	<sup>1</sup> / <sub>2</sub> p.	1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> p.
Montpellier	<sup>1</sup> / <sub>2</sub> p.	
Gènes effect.	4 70	4 67
Genève		161

E F F E T S P U B L I C S .

Cinq p. 100 c., j. du 22 sept. 1807.	86 fr. 25 c.
Idem, j. du 22 mars 1808.	83 fr. 75 c.
Rescriptions sur domaines.	92 fr. c.
Act. de la B. de France avec doubl.	1250 fr. c.

Entreprises particulières.

Actions de la Caisse des rentiers.	fr. c.
Actions des Ponts, j. du 1 <sup>er</sup> octob.	fr. c.
Actions des fonderies de Vaucluse.	fr. c.

S P E C T A C L E S .

*Académie Impériale de Musique.* Aujourd'hui, Relâche. — Demain, la Caravane du Caire, et Télémaque.

*Théâtre Français.* Les comédiens ordinaires de S. M. l'EMPEREUR, donneront aujourd'hui, Héraclius, et le Paravent.

*Théâtre de l'Impératrice, rue de Louvois.* Les comédiens ordinaires de S. M. donneront aujourd'hui, le Tambour nocturne, et le Mari intrigué.

*Théâtre de l'Opéra-Comique.* Les comédiens ordinaires de S. M. l'EMPEREUR, donneront aujourd'hui. Ils sont chez eux, ou les Epoux avant le mariage, op. com. eu un acte.

*Théâtre du Vaudeville, rue de Chartres.* Aujourd'hui, Dorat, Honorine, et Bancelin.

*Théâtre des Variétés, boulevard Montmartre.* Aujourd'hui, le Chanteur éternel, le Remouleur et la Meunière, Cadet Roussel au Jardin-Turc, et le Réveillon.

*Théâtre de la Gaîté, boulevard du Temple.* la Queue de Lapin, et Fuz-Henri, ou encore une Fille coupable.

*Ambigu-Comique, boulevard du Temple.* Aujourd'hui, Saakem ou le Corsaire, et la Fille coupable repentante.

*Panorama.* Les vues de la ville d'Amsterdam, et de Boulogne, sont exposées dans les deux rotondes du boulevard Montmartre ; depuis dix heures du matin jusqu'à six. — Prix d'entrée, 2 fr. chaque.

*Panharmonicon, rue du Lycée, près le Palais-Royal ;* l'entrée est par la cour des Fontaines, n° 1. — Tous les jours, à huit heures du soir.

*Théâtre de la Nouveauté, rue de Grenelle Saint-Honoré, hôtel des Fermes.* M. Olivier donnera tous les jours, à huit heures, une représentation. Il doublera de zèle pour mériter les suffrages du public.

*Spéctacle pittoresque et mécanique de M. Pierre,* rue de la Fontaine-Michaudière, carrefour Gaillon. Spéctacle tous les jours, à sept heures demie, et continuation de l'intéressante collection de Pièces nouvelles annoncées par les affiches. — Prix des places, 3 fr., 2 fr. et 1 fr.